

Insee Conjoncture

Nord-Pas-de-Calais



N° 5

Mai 2015

Le bilan économique 2014 Une timide reprise

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Direccte, Dreal, Draaf. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la
consommation,
du travail et de l'emploi



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	02
Une timide reprise	
Emploi salarié	05
Des pertes d'emplois plus modérées qu'en 2013	
Chômage	09
Le marché du travail se dégrade encore en 2014	
Démographie des entreprises	13
Des créations d'entreprises plus nombreuses en 2014	
Commerce extérieur	15
Le commerce extérieur du Nord-Pas-de-Calais en 2014 : le déficit commercial s'accroît	
Agriculture	19
2014, année en demi-teinte pour l'agriculture régionale	
Construction	21
La construction de logements est en berne	
Tourisme	25
En 2014, le tourisme est porté par l'hôtellerie	
Transport	29
Une année de reprise pour le transport dans la région	

Synthèse régionale

Une timide reprise

Sébastien TERRA, Insee Nord-Pas-de-Calais

En 2014, la croissance de l'économie française est faible : le produit intérieur brut progresse de 0,2 %, après +0,7 % en 2013. Dans ce contexte, la convalescence de l'économie du Nord-Pas-de-Calais s'est poursuivie et la reprise est timide.

Certes, les effectifs de l'emploi salarié principalement marchand ont continué de baisser, tout particulièrement dans le Pas-de-Calais, mais cette baisse est environ deux fois moins importante qu'en 2013. Conséquence de la nouvelle dégradation de l'état du marché du travail, le chômage progresse et concerne 13,0 % de la population active régionale fin 2014. Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi a continué d'augmenter, plus fortement encore qu'en 2013. Face à cette augmentation continue du nombre de demandeurs d'emploi, les pouvoirs publics ont continué à recourir aux mesures d'aide et d'accompagnement à l'emploi. La région représente ainsi près de 11 % des emplois aidés engagés au niveau national, soit près du double de son poids dans l'emploi national.

La construction, l'industrie et le commerce sont les secteurs économiques de la région qui ont le plus souffert de ces pertes d'emplois. Dans la construction, la contraction de l'activité découle de la faiblesse de l'investissement des ménages

en logements : le nombre de logements autorisés ou mis en chantier est en net recul tandis que les ventes de maisons neuves sont en fort repli. De plus, l'activité dans les travaux publics est pénalisée par le recul de l'investissement des collectivités locales. Dans l'industrie, le repli de l'emploi est plus modéré qu'en 2013. L'emploi recule le plus fortement dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, sous l'effet notamment d'une moindre consommation des ménages en automobiles. Dans l'agriculture, l'année est en demi-teinte. Le résultat global des exploitations agricoles régionales est en repli en raison de la chute des cours de certaines productions végétales (pommes de terre, blé et betterave). À l'inverse, le revenu des exploitations laitières s'améliore grâce au redressement de la production et du prix du lait.

Cependant, une série d'indicateurs économiques laisse également entrevoir une reprise de l'économie nordiste. Les difficultés des entreprises ont été moindres en 2014 avec un recul des défaillances d'entreprises. C'est principalement du secteur tertiaire que viennent les signes d'embellie. Le rebond de l'emploi intérimaire se confirme. Hors commerce, l'emploi dans le secteur tertiaire se maintient bien, notamment dans les secteurs de l'information et de la communication, de l'hébergement

et de la restauration, ainsi que dans les services aux ménages. Dans ces secteurs, les créations d'entreprises ont été plus dynamiques en 2014. Le transport de marchandises à l'intérieur de la région connaît un regain d'activité, tant pour le trafic routier que pour le trafic fluvial. La croissance britannique très vive en 2014 a stimulé l'activité économique régionale. L'activité portuaire et le trafic transmanche ont été très dynamiques tandis que les exportations du Nord-Pas-de-Calais vers le Royaume-Uni ont progressé de façon marquée. Les touristes britanniques ont été particulièrement présents sur le territoire régional et ont largement contribué à la belle saison touristique régionale.

Les indicateurs avancés laissent apercevoir, pour 2015, un redémarrage plus marqué que prévu de l'activité économique en France, sous l'effet notamment d'une forte accélération des dépenses de consommation des ménages. La région Nord-Pas-de-Calais, forte de sa tertiarisation et de son tissu productif, devrait naturellement s'inscrire dans cette dynamique. L'incertitude reste toutefois grande sur le front du marché du travail d'une part, sur l'évolution des prix du pétrole et du taux de change de l'euro, d'autre part, pouvant amoindrir ou, au contraire, étayer cette trajectoire de reprise dans la région comme en France. ■

Cadrage national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013.

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en

2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %). En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 0,7 % après + 0,5 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

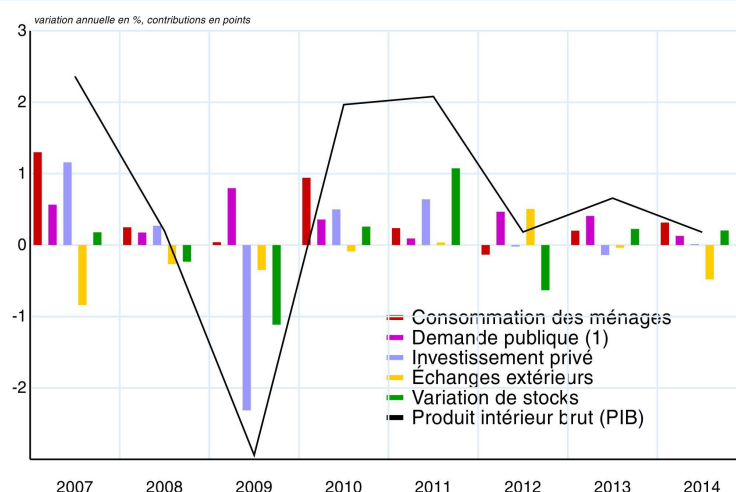
Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

Avertissement : dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional. ■

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



Champ : France.

(1) y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

Évolution en volume aux prix de l'année précédente

2014

	2012	2013	2014	Contribution à la croissance du PIB en volume	
	(en %)	(en %)	(en %)	(en milliards d'euros)	(en %)
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	- 1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépense des ménages	- 0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	- 0,6	- 1,2	443,10	- 0,3
- entreprises non financières	- 0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	- 2,1	- 1,5	- 5,3	98,8	- 0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	- 6,9	75,2	- 0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	- 0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi salarié

Des pertes d'emplois plus modérées qu'en 2013

Dans un contexte économique difficile, le secteur principalement marchand continue de perdre des emplois en 2014 mais de façon plus modérée qu'en 2013 et 2012. Bien que cette baisse soit proche de celle constatée au niveau national, elle est bien plus importante dans le département du Pas-de-Calais que dans celui du Nord. Si les secteurs de l'industrie et de la construction concentrent la plupart de ces diminutions d'effectifs, l'emploi intérimaire continue d'augmenter.

Véronique BRUNIAUX, Insee Nord-Pas-de-Calais

L'emploi salarié principalement marchand est toujours en repli

En 2014, le nombre de salariés des secteurs principalement marchands a diminué de 0,4 % dans le Nord-Pas-de-Calais (*figure 1*). La crise économique continue toujours d'affecter le système productif, mais moins fortement. Ainsi, avec 860 500 salariés fin 2014, le nombre d'emplois dans les secteurs principalement marchands a diminué de 3 300 au cours de l'année, après environ - 6 000 en 2013 et - 14 000 en 2012. Le Pas-de-Calais est à nouveau particulièrement touché par le repli des effectifs, avec une diminution quatre fois plus importante que celle du Nord en 2014 (- 0,8 % contre - 0,2 %) (*figure 2*).

Si l'évolution de l'emploi était plus défavorable en Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine entre 2008 et 2013, le recul de l'emploi s'effectue en 2014 à un rythme analogue à celui observé au niveau national. Dans la moitié des régions métropolitaines, principalement situées au Nord et à l'Est de la France, la baisse de l'emploi est plus prononcée qu'en Nord-Pas-de-Calais. Seules l'Île de France et la Corse connaissent une progression de l'emploi.

La baisse de l'emploi s'accroît dans la construction

Cette année encore, les pertes d'emploi les plus importantes concernent le secteur de la construction (- 5 %). La situation s'est dégradée par rapport à l'année précédente : 4 000 emplois ont été supprimés en 2014, après 2 300 en 2013. Le recul de l'emploi est plus marqué en Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine, particulièrement dans le département du Nord.

Alors que la construction subit les effets de la crise depuis 2009, l'emploi industriel diminue depuis plusieurs décennies (*figure 3*). Néanmoins, la baisse de l'emploi est plus modérée en 2014 qu'en 2013 (- 1,3 %, après - 2,7 %). Comme l'année précédente, la baisse la plus importante concerne la fabrication de matériels de transport. En 2014, le secteur des biens d'équipements connaît une baisse deux fois plus importante qu'en 2013. Cette baisse concerne de nombreux établissements essentiellement situés dans le Pas-de-Calais. Contrairement à l'année précédente, les pertes d'emploi sont moins importantes pour les autres branches industrielles.

La reprise de l'emploi dans l'intérim se confirme

En Nord-Pas-de-Calais, le nombre de missions intérimaires est toujours en hausse alors qu'il se stabilise en France. Ainsi, après une baisse importante en 2012, le retournement opéré en 2013 se poursuit en 2014. L'emploi intérimaire régional augmente ainsi de 7,2 % sur l'ensemble de l'année, soit 2 500 missions supplémentaires (*figure 4*). La hausse concerne les deux départements : néanmoins, elle s'accroît dans le Nord (+ 9,8 % contre + 5,5 % en 2013), alors qu'elle est moins perceptible dans le Pas-de-Calais (+ 2,0 % contre + 11,5 % en 2013). Le redressement de l'intérim compense en partie les pertes d'emploi dans les secteurs de la construction et de l'industrie où près de deux missions sur trois sont effectuées.

L'emploi reste stable dans le tertiaire marchand

Hors intérim, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand est stable (+ 0,1 %) alors qu'il progresse de façon modérée en moyenne nationale (+ 0,3 %). Les créations nettes d'emplois sont modestes dans le Nord (800 emplois) et marginales dans le Pas-de-Calais.

Le secteur le plus porteur est celui de l'information et de la communication, où l'emploi progresse de plus de 3 % (essentiellement dans le département du Nord). Dans une moindre mesure, trois autres secteurs sont en hausse : hébergement et restauration, services aux ménages et services immobiliers. Pour ces deux derniers, la hausse est particulièrement visible dans le département du Pas-de-Calais. En revanche, les pertes d'emploi se poursuivent dans le commerce. Néanmoins, la progression du e-commerce et du drive entraîne une baisse plus modérée qu'en 2013 (- 0,3 %) similaire à celle enregistrée au niveau national. Le secteur des transports et entreposage est également en baisse après une amélioration en 2013. ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchand

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
	Nord-Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
	(en milliers)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Industrie	200,3	-1,3	-1,2	-2,9	-2,0
Industrie agro-alimentaire	34,9	-0,2	0,1	-0,9	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	23,4	1,6	1,0	0,5	0,2
Biens d'équipement	14,3	-2,5	-1,4	-3,5	-2,8
Matériels de transport	27,2	-3,3	-2,7	-3,4	-2,0
Autres branches industrielles	100,5	-1,5	-1,7	-3,9	-2,9
Construction	76,6	-5,0	-3,5	-2,0	-1,5
Tertiaire marchand	583,7	0,6	0,1	0,3	0,3
Commerce	175,8	-0,3	-0,5	-0,7	-0,2
Transports	77,7	-0,2	-0,5	-0,3	-0,3
Hébergement - restauration	43,2	0,8	0,8	1,2	0,9
Information - communication	26,0	3,3	0,8	1,3	0,3
Services financiers	43,0	0,4	0,5	0,9	0,2
Services immobiliers	11,9	0,7	-0,1	-0,2	-0,5
Services aux entreprises	129,2	-0,1	0,8	1,2	0,9
Services aux ménages	39,7	0,8	0,8	1,5	0,7
Intérim	37,2	7,2	0,1	0,6	1,1
Total	860,5	-0,4	-0,5	-0,7	-0,4

(1) glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs..

Source : Insee, estimations d'emplois

2 Emploi salarié par département et par secteur

	2014	Glissement annuel				
	T4	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim
	(en milliers)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Nord	593	-1,0	-5,6	0,8	-0,4	9,8
Pas-de-Calais	268	-1,8	-3,8	0,1	-0,2	2,0
Nord-Pas-de-Calais	861	-1,3	-5,0	0,6	-0,3	7,2

Note : données CVS.

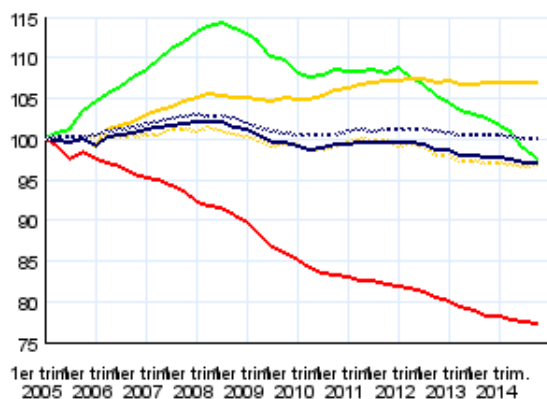
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs..

Source : Insee, estimations d'emplois

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Nord-Pas-de-Calais

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Nord-Pas-de-Calais
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

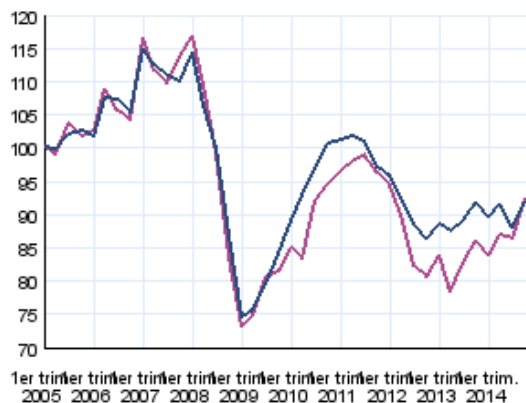
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

- Nord-Pas-de-Calais
- France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois

Chômage

Le marché du travail se dégrade encore en 2014

Après l'accalmie de 2013, le chômage repart à la hausse en 2014, consécutivement à la poursuite de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont désormais inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi. Cette détérioration de l'emploi s'accompagne d'une activité partielle en forte progression ainsi que de contrats d'accompagnement et d'aide à l'emploi en retrait.

Jean BRESNER, Insee Nord-Pas-de-Calais
Bruno CLÉMENT-ZIZA, Directrice Nord-Pas-de-Calais

Le taux de chômage repart à la hausse

Le taux de chômage du Nord-Pas-de-Calais s'établit à 13 % de la population active au 4^e trimestre 2014. Le chômage augmente de 0,2 point en 2014 après avoir baissé de 0,4 point en 2013. Dans le même temps, la situation sur le marché du travail se dégrade également en France métropolitaine où 10 % de la population active est au chômage. Malgré cette hausse modérée, le Nord-Pas-de-Calais reste la deuxième région métropolitaine la plus touchée par le chômage, derrière le Languedoc-Roussillon. Le taux de chômage progresse de façon équivalente dans le Nord et le Pas-de-Calais ([figure 1](#)) ([figure 2](#)).

Poursuite de la hausse des demandeurs d'emploi en 2014

Au cours de l'année 2014, le nombre de demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a de nouveau augmenté dans le Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, en fin d'année, 387 800 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B ou C, soit le niveau le plus élevé de ces vingt dernières années.

Cette dégradation est plus importante qu'en 2013, avec 16 500 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2014 contre 11 300 un an plus tôt. Toutefois, la hausse est plus faible en Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine (+ 4,5 % contre + 6,4 %). Les évolutions sont proches dans les deux départements ([figure 3](#), [figure 4](#)).

Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an augmente à nouveau en 2014 (+ 6 %) mais plus modérément qu'en 2013 (+ 11 %). Ce sont 186 500 personnes fin 2014 qui sont concernées dans la région.

Les demandeurs d'emploi de plus d'un an représentent ainsi 48 % des demandeurs d'emploi, niveau régional le plus élevé, contre 43 % au niveau national.

Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus continue de progresser avec une hausse de 9 % en 2014, après celle de 10 % en 2013. Au niveau national, la dégradation de la situation des seniors est également très perceptible. Par exemple, le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an progresse plus vite chez les seniors (+ 13 %) que chez les jeunes (+ 4 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans se stabilise au cours de l'année 2014. Il est en légère hausse de 0,3 % alors qu'il avait diminué de 3,9 % en 2013. Le Nord-Pas-de-Calais reste la région où la part des jeunes inscrits à Pôle emploi est la plus élevée. La jeunesse de la population nordiste n'explique que partiellement le fait que les jeunes représentent 19 % des demandeurs d'emploi contre 16 % en France métropolitaine ([figure 5](#)).

Une activité partielle en forte hausse

Début 2014, le recours à l'activité partielle s'accroît en Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, le nombre d'heures consommées atteint 1 734 000 au premier semestre 2014 contre 1 483 000 au même semestre de l'année précédente, soit une hausse de 17 %. Dans le même temps, l'activité partielle est en recul en France métropolitaine (- 10 %). La part de la région dans le nombre d'heures consommées au niveau national passe ainsi de 10 % au 1^{er} semestre 2013 à 13 % au 1^{er} semestre 2014.

Au niveau départemental, le recours à l'activité partielle est en légère baisse de 1 % dans le Nord alors qu'il s'accroît fortement dans le Pas-de-Calais (+ 47 %) entre les 1^{ers} semestres 2013 et 2014 ([figure 6](#)).

Des contrats d'accompagnement et d'aide à l'emploi en retrait

Les emplois aidés ont été créés afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Depuis janvier 2010, ces contrats sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI). Le pilotage de la mesure est assuré sous l'autorité du Préfet de région qui fixe notamment les niveaux d'aide de l'État ainsi que les publics ciblés par la mesure.

Au regard des difficultés économiques que connaît le Nord-Pas-de-Calais, le nombre d'emplois aidés est important dans la région même s'il est en léger repli entre 2013 et 2014. Ils représentent ainsi 10,7 % des contrats engagés au niveau national, contre 11,1 % en 2013.

Dans le secteur marchand, le nombre d'emplois aidés a baissé en 2014 par rapport à 2013 (7 235 en 2014 contre 7 840 en 2013). Le nombre de contrats initiative emploi diminue tandis que celui des emplois d'avenir est en très forte hausse suite à leur montée en puissance.

L'intensité des dispositifs de politique d'emploi reste élevée dans le secteur non marchand, quoiqu'en léger repli en 2014. Les emplois d'avenir destinés aux jeunes sans formation ont atteint leur vitesse de croisière avec successivement 5 610 entrées en contrat aidé en 2013 et 5 325 en 2014. Les entrées en contrats d'accompagnement dans l'emploi sont en retrait, conséquence de la mise en œuvre de l'allongement de la durée des nouveaux contrats, passant de 6 à 12 mois minimum ([figure 7](#)). ■

1 Taux de chômage

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4
	en % de la population active					(en points de %)
Nord	12,7	12,7	12,6	12,8	12,9	0,2
Pas-de-Calais	12,9	12,9	12,7	13,0	13,1	0,2
Nord-Pas-de-Calais	12,8	12,8	12,6	12,9	13,0	0,2
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires.

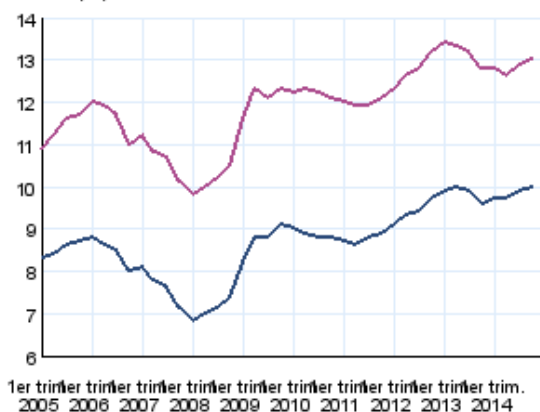
Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

■ Nord-Pas-de-Calais ■ France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Nord

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014		Évolution 2014/2013 (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
	(en milliers)		(en %)	
Hommes	134,4	98,1	4,8	3,4
Femmes	116,5	75,4	4,4	2,3
Moins de 25 ans	45,8	32,0	0,2	-2,8
25 à 49 ans	155,4	104,5	4,5	2,6
50 ans ou plus	49,7	37,0	9,5	9,4
Inscrits depuis un an ou plus	119,9	nd	6,7	nd
Nord	250,8	173,5	4,6	2,9
Nord-Pas-de-Calais	387,8	266,3	4,5	2,8

nd : données non disponibles.

(1) évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Pas-de-Calais

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014		Évolution 2014/2013 (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
	(en milliers)		(en %)	
Hommes	72,6	52,1	4,7	3,6
Femmes	64,4	40,7	3,6	1,4
Moins de 25 ans	28,2	19,1	0,5	-1,9
25 à 49 ans	82,0	54,0	4,2	2,2
50 ans ou plus	26,8	19,8	8,3	8,8
Inscrits depuis un an ou plus	66,6	nd	5,8	nd
Pas-de-Calais	137,0	92,8	4,2	2,6
Nord-Pas-de-Calais	387,8	266,3	4,5	2,8

nd : données non disponibles.

(1) évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

5 Demandeurs d'emploi en fin de mois de la région

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014		Évolution 2014/2013 (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
	(en milliers)		(en %)	
Hommes	207,0	150,2	4,8	3,4
Femmes	180,9	116,1	4,1	2,0
Moins de 25 ans	73,9	51,0	0,3	-2,5
25 à 49 ans	237,4	158,5	4,4	2,4
50 ans ou plus	76,5	56,8	9,1	9,2
Inscrits depuis un an ou plus	186,5	nd	6,4	nd
Nord-Pas-de-Calais	387,8	266,3	4,5	2,8
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

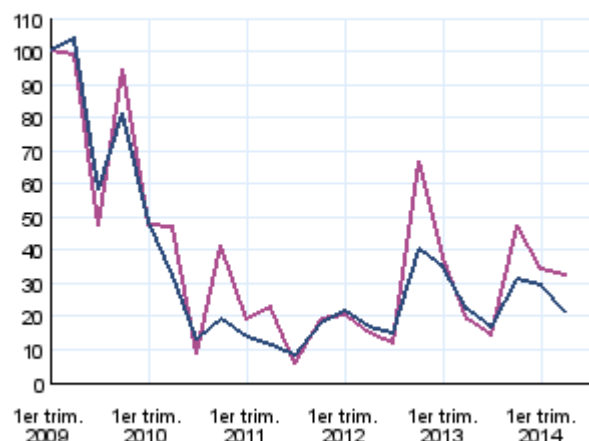
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

6 heures consommées d'activité partielle

— Nord-Pas-de-Calais — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée)

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse

7 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013
	(en nombre)	(en nombre)	(en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 351	11 410	-7,6
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	7 453	5 620	-24,6
Emplois d'avenir	387	1 615	317,3
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	40 991	30 449	-25,7
Emplois d'avenir	5 610	5 325	-5,1
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	18 014	16 423	-8,8

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

Démographie des entreprises

Des créations d'entreprises plus nombreuses en 2014

En 2014, en Nord-Pas-de-Calais, la création d'entreprises redémarre mais plus timidement qu'à l'échelon national. C'est essentiellement le département du Nord qui alimente la création d'entreprises régionales. La désaffection pour le régime de l'auto-entrepreneur se confirme tandis que les créations d'entreprises sous forme de sociétés progressent nettement. Le nombre d'entreprises créées progresse dans les principaux secteurs d'activité mais à un rythme plus atténué qu'en France métropolitaine. Les défaillances régionales sont, quant à elles, orientées à la baisse.

Sylviane HOOFT, Claude DELEVALLEZ, Insee Nord-Pas-de-Calais

Baisse de la part des auto-entrepreneurs

En 2014, 23 778 entreprises ont été créées en Nord-Pas-de-Calais, soit 1 % de plus qu'en 2013. Sur la même période, les créations d'entreprises ont progressé de 2,6 % en France métropolitaine. Dans la région, le nombre d'entreprises créées augmente pour la première fois depuis 2010. Seul le département du Nord contribue à cette hausse, les créations restant stables dans le Pas-de-Calais (figure 1).

Dans la région, l'année 2014 confirme que le régime de l'auto-entrepreneur n'est plus autant prisé que les années précédentes. Sa part dans les créations d'entreprises atteint 50 % (contre 51,5 % en 2013). Les créations sous le régime de l'auto-entrepreneuriat sont en effet en net recul (-2,1 %) alors qu'elles augmentent de 3,5 % au niveau national. Cette désaffection pour le régime des auto-entrepreneurs est plus prononcée dans le Pas-de-Calais (-4,8 %) que dans le Nord (-0,7 %).

À l'inverse, le recours aux formes plus « classiques » de créations progresse dans la région. D'une part, les créations sous forme de sociétés sont en nette hausse (+6,8 %, contre +4,4 % en France métropolitaine). Cette hausse marquée concerne les deux départements dans des proportions quasiment équivalentes : +7,4 % dans le Pas-de-Calais, +6,5 % dans le Nord. D'autre part, les créations d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises) augmentent légèrement (+0,9 %,

contre un repli marqué en France métropolitaine, -2,9 %). Elles progressent vivement dans le Pas-de-Calais (+3,6 %) tandis qu'elles sont en repli dans le Nord (-0,5 %) (figure 2).

Des créations moins dynamiques dans tous les secteurs d'activité

Les trois secteurs de prédilection pour les créateurs d'entreprises en 2014 ont été dans l'ordre le commerce, transports, hébergement et restauration, les services aux entreprises et les services aux particuliers avec respectivement 7 666, 6 240 et 5 442 créations d'entreprises. Dans ces trois secteurs, les créations d'entreprises ont été plus dynamiques en France métropolitaine que dans la région. Dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration, les créations d'entreprises progressent de 2,4 % dans la région (+3,3 % en France métropolitaine). Le département du Nord tire son épingle du jeu avec une hausse des créations de 3,4 %, essentiellement portée par la création sous forme sociétale (+14 %). Dans le Pas-de-Calais, les créations dans ce secteur sont stables par rapport à 2013 (+0,4 %).

Dans les services aux entreprises, la création d'entreprises progresse très faiblement dans la région (+0,4 % contre +4,0 % au niveau national). C'est le Pas-de-Calais qui alimente la timide progression régionale, grâce au développement des créations sous

forme de sociétés (+18 %). À l'inverse, les créations baissent de 0,3 % dans le Nord.

Pour les services aux particuliers, c'est également le département du Pas-de-Calais (+4,2 %) qui porte les créations d'entreprises régionales (+0,7 %). Les créations d'entreprises individuelles progressent de plus de 15 % dans le département tandis que celles sous forme sociétale augmentent encore plus fortement (+31 %) mais représentent un volume de créations relativement faible (170 entreprises). Dans le Nord, les créations sont en baisse de 1 % (figure 3).

Une légère amélioration pour les défaillances

Le nombre des défaillances d'entreprises dans la région a légèrement diminué en 2014 (-1 %), soit un recul plus prononcé qu'en France métropolitaine (-0,7 %). L'amélioration est plus visible dans le département du Nord (-1,4 %) que dans celui du Pas-de-Calais (-0,3 %).

Dans la région, les défaillances sont en repli dans l'industrie, la construction et les services aux entreprises. À l'opposé, dans le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration, le nombre de défaillances progresse de 2,1 % après la baisse enregistrée l'année précédente (-2,3 %). Dans les services aux particuliers, les défaillances continuent de progresser, mais à un rythme atténué (+1 % après +16 %) (figure 4, figure 5).

1 Créations d'entreprises par département

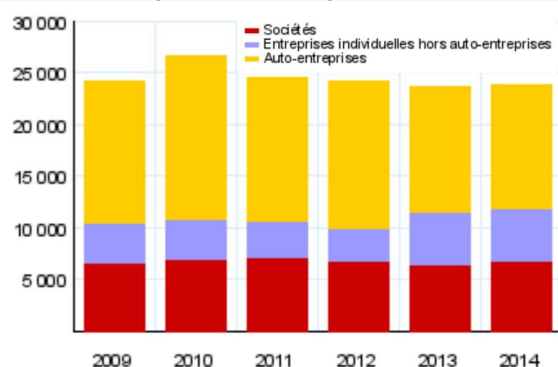
	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014	Évolution 2014/2013
	(en %)	(en %)	(en %)	(nombre)	(en %)
Nord	6,5	-0,5	-0,7	16 363	1,4
Pas-de-Calais	7,4	3,6	-4,8	7 415	0,0
Nord-Pas-de-Calais	6,8	0,9	-2,1	23 778	1,0
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Créations d'entreprises dans la région Nord-Pas-de-Calais

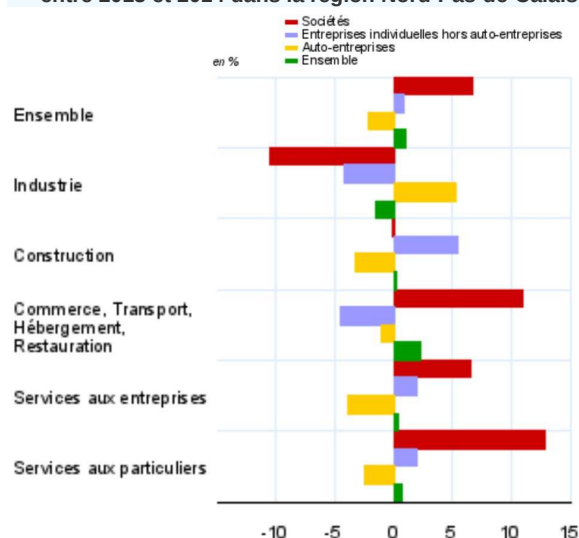


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Nord-Pas-de-Calais

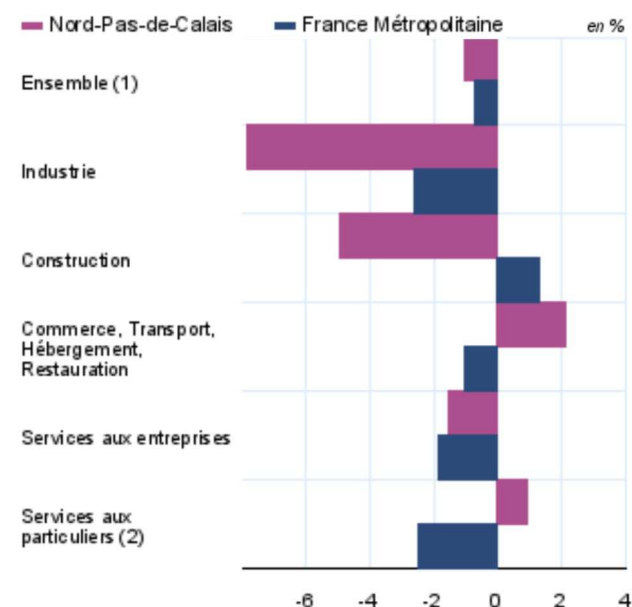


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Nord-Pas-de-Calais



Note : données brutes, en date de jugement.

(1) y compris agriculture.

(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

5 Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Défaillances 2014	Évolution 2014/2013	Défaillances 2014	Évolution 2014/2013
	(nombre)	(en %)	(nombre)	(en %)
Agriculture	29	-6,5	1 311	2,2
Industrie	283	-7,8	4 462	-2,6
Construction	846	-4,9	15 511	1,3
Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	1 492	2,1	22 920	-1,0
Services aux entreprises	569	-1,6	11 182	-1,9
Services aux particuliers	319	0,9	5 040	-2,5
Ensemble	3 552	-1,0	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

Commerce extérieur

Le commerce extérieur du Nord-Pas-de-Calais en 2014 : le déficit commercial s'accroît

En 2014, les échanges commerciaux du Nord-Pas-de-Calais ont été plus dynamiques qu'en 2013. Le déficit commercial s'accroît toutefois, sous l'effet d'une progression plus vive des importations. Le Nord-Pas-de-Calais reste la quatrième région exportatrice française. La région conforte son rôle majeur dans l'exportation des biens issus des industries sidérurgique et automobile. Les échanges commerciaux s'effectuent toujours majoritairement avec l'Union européenne.

Laurence BUNEL, Directrice Nord-Pas-de-Calais

Progression des échanges extérieurs du Nord-Pas-de-Calais en 2014, mais un solde commercial toujours déficitaire

En 2014, les exportations du Nord-Pas-de-Calais se sont élevées à 32,7 milliards d'euros, en progression de 0,9 % par rapport à 2013 (+ 0,1 % au niveau national). Dans le même temps, les importations ont atteint 40,6 milliards d'euros, en hausse de 2,4 % (- 1,3 % au niveau national). Le déficit commercial de la région Nord-Pas-de-Calais s'accroît donc et atteint près de 7,9 milliards d'euros en 2014 (*figure 1*).

Le Nord-Pas-de-Calais, un acteur majeur du commerce extérieur de la France

Les échanges régionaux représentent 7,7 % des exportations françaises (426,7 milliards d'euros) et 8,2 % des importations (496,9 milliards d'euros). Le Nord-Pas-de-Calais se place ainsi en 4^e position des régions françaises exportatrices, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. À l'import, le Nord-Pas-de-Calais occupe le 3^e rang des régions importatrices derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

L'activité économique liée à l'international est très fortement concentrée sur le département du Nord qui réalise 71 % des exportations et 76 % des importations régionales (*figure 2*).

Cinq grands secteurs industriels réalisent près de 50 % des exportations régionales

Sur le plan sectoriel, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (3,9 milliards d'euros), les produits de la construction automobile (3,6 milliards d'euros), les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc

synthétique (3,3 milliards d'euros), les produits pharmaceutiques (2,9 milliards d'euros) et les articles d'habillement (1,3 milliards d'euros) sont les principaux produits exportés par la région. Ces cinq secteurs assurent près de 50 % des exportations régionales (*figure 3a*).

Le Nord-Pas-de-Calais est la 1^{re} région française exportatrice de produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, la 2^e région française exportatrice de produits de la construction automobile derrière l'Île-de-France.

Les produits les plus importés en 2014 sont les produits pétroliers raffinés et coke (3,4 milliards d'euros) suivis de près par les articles d'habillement (3,3 milliards d'euros), puis viennent les produits pharmaceutiques (2,9 milliards d'euros), les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (2,2 milliards d'euros) et les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier. Ces secteurs représentent près de 35 % des importations régionales (*figure 3b*).

Un commerce extérieur essentiellement tourné vers l'Union européenne

L'Union européenne concentre la majorité des échanges extérieurs du Nord-Pas-de-Calais. En 2014, elle a concentré 77 % des exportations (dont 61 % sur la zone euro) et 62 % des importations (dont 51 % sur la zone euro) de la région. Ces échanges progressent tant à l'export (+ 0,02 %) qu'à l'import (+ 2 %) par rapport à 2013.

Alors que les exportations sont en hausse vers l'Amérique (+ 14 %), l'Afrique (+ 14 %) et l'Asie (+ 3 %), elles baissent vers l'Europe hors Union européenne (- 11 %) et vers le Proche et Moyen Orient (- 24 %) (*figure 4a*).

Les importations en provenance d'Asie sont en hausse (+ 11 %), ainsi que celles d'Europe hors Union européenne

(+ 7,5 %) et, dans une moindre mesure, celles d'Afrique (+ 4 %). Par contre, les importations en provenance d'Amérique (- 20 %) et du Proche et Moyen Orient (- 16 %) sont en baisse (*figure 4b*).

Le commerce extérieur du Nord-Pas-de-Calais est excédentaire avec l'Europe hors Union européenne (+ 1,8 milliards d'euros), l'Afrique (+ 0,7 milliards d'euros) et le Proche et Moyen Orient (+ 0,7 milliards d'euros). Il est équilibré avec l'Union européenne mais déficitaire avec l'Amérique (- 1,1 milliard d'euros) et surtout l'Asie (- 6,0 milliards d'euros).

La Belgique et l'Allemagne sont les principaux partenaires économiques de la région.

La Belgique, qui absorbe 27 % des exportations de la région en 2014 (8,7 milliards d'euros), confirme son rang de 1^{er} client du Nord-Pas-de-Calais, même si les exportations sont en baisse par rapport à 2013. Elle devance de très loin l'Allemagne qui représente 13 % des exportations régionales (4,3 milliards d'euros). Les autres principaux pays clients sont le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (6 %) et l'Espagne (5 %). Viennent ensuite les Pays-Bas, les États-Unis, la Suède, la Pologne et la Chine (*figure 5a*).

À l'import, le 1^{er} fournisseur de la région Nord-Pas-de-Calais reste la Belgique, avec 8,2 milliards d'euros (soit 20 % des importations régionales). L'Allemagne qui occupe le deuxième rang est là encore loin derrière avec 12 % des importations (4,8 milliards d'euros). En 3^e position, la Chine représente 9,6 % des importations régionales contre 8,7 % en 2013. Viennent ensuite les Pays-Bas (6 %) et l'Espagne (5 %). Le Royaume-Uni, la Russie, l'Italie, le Japon et les États-Unis complètent le classement des dix premiers fournisseurs de la région (*figure 5b*). ■

1 Les échanges extérieurs de la région Nord-Pas-de-Calais de 2010 à 2014

	Exportations	Importations	Solde
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(millions d'euros)
2010	29 951	34 354	-4 403
2011	32 367	39 784	-7 417
2012	32 792	39 722	-6 930
2013	32 461	39 677	-7 216
2014	32 738	40 619	-7 881

Source : DGDDI

2 Les départements dans le commerce extérieur de la région Nord-Pas-de-Calais en 2014

Départements	Exportations	Importations	Solde
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(millions d'euros)
Nord	23 365	30 749	-7 384
Pas-de-Calais	9 373	9 870	-497

Source : DGDDI

3a Répartition des produits exportés et importés par catégorie en 2014
10 principales catégories de produits exportés en 2014

Produits	Exportations 2014
	(millions d'euros)
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1 232
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	777
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	4 541
Produits pétroliers raffinés et coke	601
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	2 702
Matériels de transport	4 858
Autre produits industriels dont :	17 969
Textiles, habillement, cuir et chaussures	2 374
Bois, papier et carton	604
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	4 334
Produits pharmaceutiques	2 941
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	1 915
Produits métallurgiques et produits métalliques	5 342
Produits manufacturés divers	449
Produits divers	58

Source : DGDDI

3b Répartition des produits exportés et importés par catégorie en 2014 - 10 principales catégories de produits importés en 2014

Produits	Importations 2014 (millions d'euros)
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1 049
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1 999
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	4 150
Produits pétroliers raffinés et coke	3 442
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	5 516
Matériels de transport	4 149
Autre produits industriels dont	20 141
- Textiles, habillement, cuir et chaussures	4 664
- Bois, papier et carton	1 167
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques	3 229
- Produits pharmaceutiques	2 907
- Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 541
- Produits métallurgiques et produits métalliques	4 294
- Produits manufacturés divers	1 338
Produits divers	175

Source : DGDDI

4a Commerce extérieur de la région Nord-Pas-de-Calais par zones géographiques en 2014 - Exportations par zone géographique

Zones géographiques	Exportations 2014 (millions d'euros)	Part 2014 (en %)
Union européenne	25 169	76,8
Europe hors UE	1 375	4,2
Afrique	1 585	4,8
Amérique	2 051	6,3
Proche et Moyen-Orient	715	2,2
Asie	1 591	4,9
Divers	252	0,8
Ensemble des exportations	32 738	100,0

Source : DGDDI

4b Commerce extérieur de la région Nord-Pas-de-Calais par zones géographiques en 2014 - Importations par zone géographique

Zones géographiques	Importations 2014 (millions d'euros)	Part 2014 (en %)
Union européenne	25 215	62,1
Europe hors UE	3 166	7,8
Afrique	907	2,2
Amérique	3 116	7,7
Proche et Moyen-Orient	50	0,1
Asie	7 622	18,8
Divers	543	1,3
Ensemble des importations	40 619	100,0

Source : DGDDI

5a Commerce extérieur de la région Nord-Pas-de-Calais par pays de destination et d'origine en 2014 - Les 10 premiers pays clients

Pays	Exportations		Évolution (en %)	Part en 2014 (en %)
	2013	2014		
	(en millions d'euros)	(en millions d'euros)		
1 / Belgique	8 782	8 704	-0,9	26,6
2 / Allemagne	4 390	4 306	-1,9	13,2
3 / Royaume-Uni	2 298	2 394	4,2	7,3
4 / Italie	2 025	2 063	1,9	6,3
5 / Espagne	1 772	1 770	-0,1	5,4
6 / Pays-Bas	1 733	1 639	-5,4	5,0
7 / États-Unis	1 106	1 395	26,1	4,3
8 / Suède	904	1 123	24,2	3,4
9 / Pologne	653	734	12,4	2,2
10 / Chine	450	459	2,0	1,4
10 premiers pays clients	24 113	24 587	2,0	75,1
Ensemble des exportations	32 461	32 738	0,9	100,0

Source : DGDDI

5b Commerce extérieur de la région Nord-Pas-de-Calais par pays de destination et d'origine en 2014 - Les 10 premiers pays fournisseurs

Pays	Importations		Évolution (en %)	Part en 2014 (en %)
	2013	2014		
	(en millions d'euros)	(en millions d'euros)		
1 / Belgique	7 373	8 178	10,9	20,1
2 / Allemagne	4 719	4 786	1,4	11,8
3 / Chine	3 472	3 906	12,5	9,6
4 / Pays-Bas	2 409	2 317	-3,8	5,7
5 / Espagne	2 216	2 033	-8,3	5,0
6 / Royaume-Uni	1 967	1 925	-2,1	4,7
7 / Russie	1 442	1 567	8,7	3,9
8 / Italie	1 537	1 545	0,5	3,8
9 / Japon	1 256	1 262	0,5	3,1
10 / États-Unis	1 621	1 184	-27,0	2,9
10 premiers pays fournisseurs	28 012	28 703	2,5	70,7
Ensemble des importations	39 677	40 619	2,4	100,0

Source : DGDDI

Agriculture

2014, année en demi-teinte pour l'agriculture régionale

En 2014, les rendements et la qualité des principales productions végétales de la région sont moyens par rapport à 2013. Les rendements et la hausse des surfaces de pommes de terre provoquent l'effondrement des cours de ces produits. Les cours du blé et de la betterave sont également en baisse notable. À l'inverse, la production et le prix du lait poursuivent leur redressement. Ces évolutions de prix différenciées expliquent en partie la baisse des résultats des exploitations agricoles régionales et, à l'opposé, une amélioration du revenu des exploitations laitières.

Christophe DUFOSSÉ, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Rendement normal des céréales, pommes de terre en excédent et récolte de betteraves élevée

L'année 2013 s'est terminée dans la douceur avec des températures supérieures à la normale, une absence de gel et des précipitations excédentaires pour la première partie de l'année 2014. Cette météo va profiter aux principales cultures, y compris celles implantées au printemps. La récolte des céréales qui commence précocement, traîne ensuite en longueur et localement ne se termine qu'en septembre, avec des conséquences sur la qualité des grains. Les rendements en céréales sont équivalents à la moyenne des cinq dernières années alors que ceux des pommes de terre et betteraves sont plus importants. La récolte régionale en céréales à paille (blé et orges) est la même qu'en 2013, année de plus forts rendements, en raison de surfaces cultivées plus importantes en 2014 (*figure 1*).

Entre 2013 et 2014, le cours du blé tendre a baissé de 21 %, s'établissant autour de 200 € par tonne. Les prix des céréales reviennent au niveau de l'année 2012. Cette baisse des cours est en partie compensée par des rendements finalement corrects et une qualité du grain plutôt meilleure que ne laissaient craindre les prévisions (*figure 2*).

La production de colza chute avec une diminution des surfaces (-10 %), et un rendement plus faible. En revanche, 425 000 tonnes de betteraves ont été produites en plus grâce à la combinaison d'une augmentation des surfaces et d'un rendement élevé qui atteint 93 tonnes à l'hectare, soit 7 % de plus qu'en 2013.

En ce qui concerne la pomme de terre, une nouvelle augmentation des surfaces de 5 % et du rendement de 20 % par rapport à 2013 ont contribué à une augmentation de la production de 450 000 tonnes. La commercialisation de la récolte de 2014 s'est réalisée sur une base de prix fluctuant

autour de 60 € la tonne contre 250 € la tonne en moyenne pour la campagne précédente en sortie d'exploitation. En 2014, la pomme de terre industrielle de variété Bintje se négocie en moyenne à 15 € la tonne contre 105 € l'année précédente.

Difficultés dans le secteur de la viande bovine avec un net affaiblissement des cours

Viande bovine : déséquilibre entre offre et demande

Les abattages de bovins ont augmenté de 3 % dans la région notamment pour la catégorie jeunes bovins. L'offre devenant supérieure à la demande, les cours fléchissent nettement, de 11 % en moyenne par rapport à ceux de l'année précédente.

Néanmoins, les effets d'un marché moins porteur sont en partie compensés par des charges d'alimentation moins élevées : la baisse du coût des aliments liée au prix des céréales et une bonne production fourragère permettent de diminuer les coûts de production de l'élevage.

Les volumes d'abattage de porcs dans la région sont orientés à la baisse. Le marché européen des produits porcins s'est trouvé encombré suite à l'embargo sanitaire décrété par la Russie. Le prix moyen du porc charcutier est inférieur de 12 centimes par kilogramme par rapport à celui de 2013.

Le secteur laitier est épargné grâce à une légère augmentation de la production et du prix de commercialisation.

Le prix moyen du lait sur l'année 2014 est supérieur de 5 % à celui de 2013 et s'établit à 374 € / 1 000 litres contre 353 € l'année précédente. Les livraisons de lait progressent également : 14 millions d'hectolitres sont livrés en 2014 soit une augmentation de 850 000 hectolitres.

La valeur de la production de lait et produits laitiers croît de plus de 11 %. Jusqu'en septembre, la collecte du lait de vache est croissante par rapport aux mêmes mois de l'année 2013. En effet, les conséquences de l'embargo russe ne sont pas encore palpables et la bonne orientation des prix incite les producteurs à produire davantage. Par ailleurs, le prix des aliments pour vaches laitières est en retrait et le climat est favorable à la pousse de l'herbe (*figure 3*).

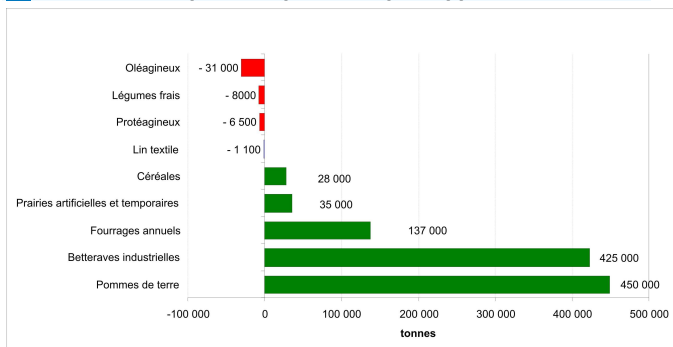
Une bonne nouvelle pour les producteurs : le prix des intrants baisse de 2,5 %

La diminution des prix amorcée en 2013 se poursuit. C'est surtout la chute du prix des carburants qui est la plus marquée avec un retour à un niveau inférieur à celui de 2010. Ceci a un effet conjoint sur le prix des engrais et des amendements. Seul le poste des semences et plants augmente. Dans l'ensemble, l'indice général des prix des moyens de production agricole (IPAMPA) baisse de deux points par rapport à 2013 et retrouve son niveau de 2012 (*figure 4*).

Les revenus agricoles seraient en baisse en 2014

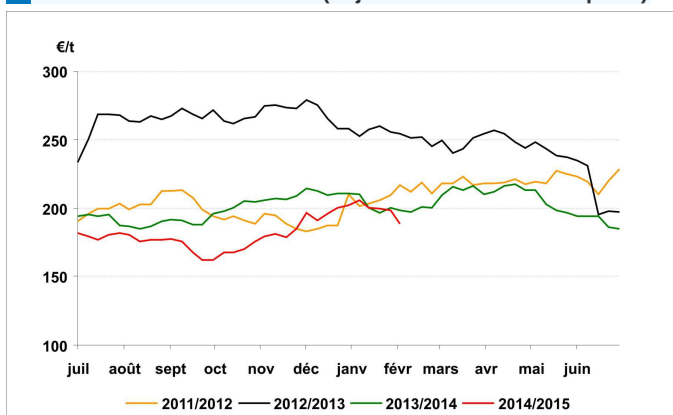
Après la baisse des revenus agricoles constatée en 2013, la conjoncture générale reste peu favorable aux exploitations régionales. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations baisserait de 34 % en 2014 pour s'établir à 23 800 €. Cette baisse, plus importante que celle observée au niveau national, amènerait le RCAI régional en dessous de la moyenne nationale, situation inédite depuis 2004. L'élevage laitier est l'un des rares secteurs pour lequel le revenu des producteurs s'améliore. ■

1 Évolution des quantités produites par rapport à 2013



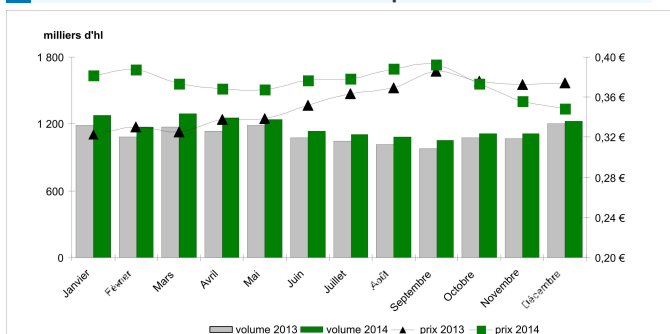
Source Statistique agricole annuelle 2013-2014

2 Prix du blé classe 1 FOB Rouen (majorations mensuelles comprises)



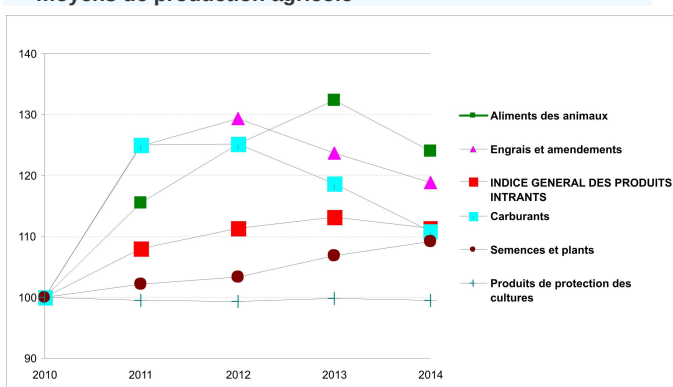
Source : cotations FranceAgrimer

3 Productions en milliers d'hectolitres et prix du lait en 2013 et 2014



Source : enquête mensuelle laitière

4 Moyennes annuelles de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole



Source : indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) Nord Pas-de-Calais, Indice IPAMPA base 100 en 2010

Construction

La construction de logements est en berne

En 2014, le marché régional de la construction de logements continue sa chute : le nombre de logements autorisés ou mis en chantier est en fort repli. Les ventes de maisons neuves sont en net recul tandis que celles des appartements neufs se maintiennent bien dans la région. Par conséquent, le stock de logements neufs reste à un niveau élevé comme en 2013. Les prix immobiliers sont stables aussi bien pour les maisons individuelles que pour les appartements. La construction de locaux non résidentiels se porte bien.

Philippe MACQUET, Insee Nord-Pas-de-Calais
Didier PALUCH, Dreal Nord-Pas-de-Calais

Baisse des autorisations de logements, particulièrement dans le Nord

En 2014, la construction de 15 600 logements a été autorisée en Nord-Pas-de-Calais, soit une baisse de près de 29 % par rapport à 2013 (*figure 1*). Le nombre de permis de construire atteint son plus bas niveau depuis dix ans. En France métropolitaine, la baisse continue au même rythme que l'année précédente mais est de moindre ampleur qu'en Nord-Pas-de-Calais (-11 %). Le recul du nombre de logements autorisés est plus marqué dans le département du Nord (-31 %) que dans celui du Pas-de-Calais (-25 %) même si, sur le long terme, le Nord résiste mieux que le Pas-de-Calais.

Au cours de l'année 2014, 16 200 logements ont été mis en chantier en Nord-Pas-de-Calais, soit près de 17 % de moins qu'en 2013. Le nombre de mises en chantier baisse plus fortement qu'en France métropolitaine (-11 %) (*figure 2*).

Reprise de la construction de locaux non résidentiels

En 2014, les autorisations de construire des locaux non résidentiels se sont élevées à 1,96 million de m² en Nord-Pas-de-Calais, soit 10 % de plus qu'en 2013. À l'exception

des bureaux, du commerce et des services publics ou d'intérêt collectif, tous les secteurs sont orientés à la hausse. La très forte hausse des surfaces autorisées consacrées aux entrepôts (+55 %) alimente la bonne performance régionale en 2014. Toutefois, depuis 2008, les surfaces autorisées de construction de locaux non résidentiels ont baissé de 7 % en moyenne chaque année.

En France métropolitaine, les surfaces autorisées sont en baisse de 11,5 %, une baisse qui affecte la quasi-totalité des types de locaux (*figure 3*).

Déprime du marché de l'individuel

En Nord-Pas-de-Calais, le marché du logement neuf peine à rebondir en 2014. La vente de maisons neuves chute fortement (-24 %) (*figure 4*). Ce recul est plus prononcé qu'en France métropolitaine (-18 %). En revanche, le marché des appartements nordistes poursuit son embellie alors qu'il s'érode au niveau national : la vente d'appartements progresse dans la région (+12 %) alors qu'elle est en léger repli en France métropolitaine (-2 %).

Le stock de logements neufs disponibles est en léger repli (-1,6 %) entre 2013 et 2014 mais reste à un niveau élevé (*figure 5*).

Des prix assez élevés pour les maisons, moins pour les appartements

Le prix de vente moyen des maisons en Nord-Pas-de-Calais a légèrement progressé en 2014 par rapport à 2013 (+3,3 %), comme d'ailleurs en France métropolitaine (*figure 4*). Il demeure plutôt élevé, à un niveau inférieur à celui de l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Il est équivalent à celui de la Bretagne, de l'Alsace et du grand Sud-Ouest (*figure 6*).

Le prix des appartements reste stable dans la région comme dans l'ensemble du pays. Le prix moyen au m² en Nord-Pas-de-Calais est inférieur à la moyenne régionale française. Il est par exemple équivalent à celui de la plupart des régions du nord de la Loire (hors Île-de-France, Basse-Normandie et Pays de Loire) (*figure 7*).

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2014	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
	(en nombre)	(en %)	(en %)
Nord	10 500	-30,6	5,4
Pas-de- Calais	5 200	-25,2	-3,9
Nord- Pas-de- Calais	15 600	-28,9	1,8
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 (1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

2 Logements commencés par département

	Logements en 2014	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
	(en nombre)	(en %)	(en %)
Nord	11 300	-11,0	6,2
Pas-de- Calais	4 900	-27,5	-1,0
Nord- Pas-de- Calais	16 200	-16,7	3,4
France métropolitaine	342 400	-11,0	0,1

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 (1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Nord-Pas-de-Calais			France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2014	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	
	(en milliers de m²)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	
Artisanat	75	20,5	26,7	5,2	42,1	
Bureaux	167	-13,8	-2,7	-22,3	-1,5	
Commerce	198	-20,3	8,1	-14,1	0,6	
Entrepôt	445	54,5	-13,3	8,3	-6,6	
Exploitation agricole ou forestière	476	10,2	-4,8	-13,5	-2,0	
Hébergement hôtelier	35	32,8	13,7	-16,1	3,5	
Industrie	175	36,9	-21,7	-2,0	-14,9	
Service public ou d'intérêt collectif	389	-2,5	-4,8	-19,7	-0,9	
Ensemble	1 964	10,3	-6,6	-11,5	-3,1	

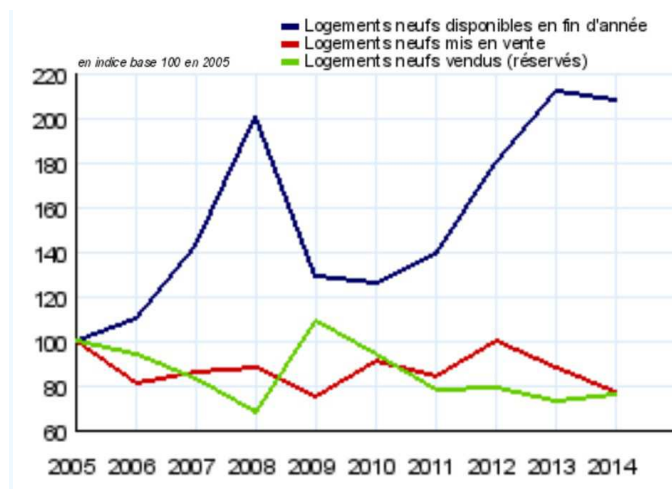
Note : données brutes provisoires en date réelle.
 (1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Source : SOeS, Sit@del2

4 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nord- Pas-de- Calais			France métropolitaine		
	En 2014	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)	En 2014	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)
	(nombre ou prix en euro)	(en %)	(en %)	(nombre ou prix en euro)	(en %)	(en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	564	-24,2	-1,4	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	223 118	3,3	-0,4	252 614	2,0	-0,2
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	2 463	12,4	2,5	78 558	-2,4	3,5
Prix moyen au m²	3 150	-0,2	1,0	3 862	-0,4	3,0

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.
 (2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 nd : données non disponibles.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Nord-Pas-de-Calais



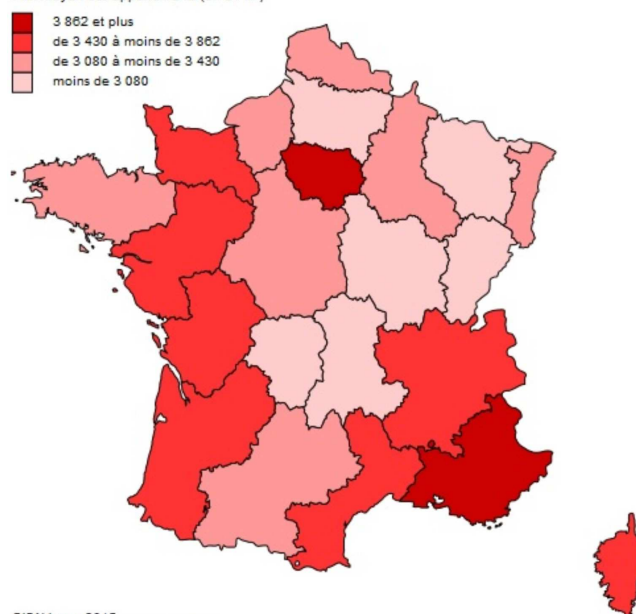
Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

7 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014

France métropolitaine : 3 862 €/m²
Prix moyen des appartements (en €/m²)



©IGN-Insee 2015

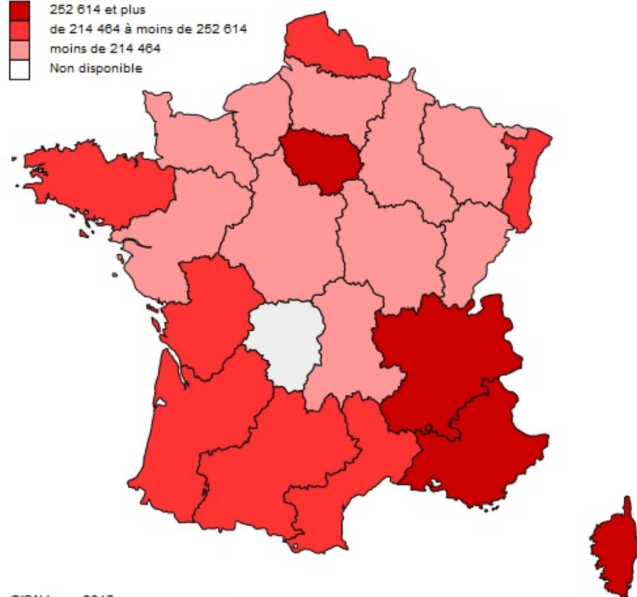
Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

6 Prix régional moyen des maisons neuves en 2014

France métropolitaine : 252 614 €/lot
Prix moyen des maisons (en €/lot)

- 252 614 et plus
- de 214 464 à moins de 252 614
- moins de 214 464
- Non disponible



©IGN-Insee 2015

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

En 2014, le tourisme est porté par l'hôtellerie

En 2014, les résultats du tourisme régional sont inégaux. L'hôtellerie a le vent en poupe : ses principaux indicateurs sont en progression par rapport à 2013. Qu'il s'agisse des arrivées ou des nuitées, qu'elles soient françaises ou étrangères, tous les voyants sont au vert. À l'inverse, l'activité de l'hôtellerie de plein air a reculé de 1,2 %, malgré une stabilité des arrivées. La saison est contrastée suivant les départements : la fréquentation est en hausse dans les campings du Nord alors qu'elle est en repli dans ceux du Pas-de-Calais.

Éric WARCHOLINSKI, Insee Nord-Pas-de-Calais

Hausse de la fréquentation des hôtels

En 2014, la fréquentation des hôtels du Nord-Pas-de-Calais est en augmentation : les arrivées progressent de 2,6 % par rapport à l'année précédente, passant de 3 855 000 en 2013 à 3 955 000 en 2014. Cette augmentation est due principalement à un plus grand nombre d'arrivées étrangères (+ 9,5 %), le nombre des arrivées françaises restant stable (+ 0,2 %). La situation dans le Nord-Pas-de-Calais est plus favorable que pour l'ensemble de la France métropolitaine où le nombre des arrivées baisse par rapport à 2013 (- 1,1 %).

En 2014, les touristes ont séjourné un petit peu plus longtemps dans les hôtels de la région. La durée moyenne de séjour de la région a ainsi progressé de 1,53 jour à 1,55 jour entre 2013 et 2014. Les séjours de la clientèle française se sont allongés de 0,02 jour et ceux de la clientèle étrangère de 0,03 jour en moyenne (figure 1, figure 2).

Une clientèle étrangère particulièrement présente

Corollaire de la hausse de la fréquentation et de l'allongement des séjours, l'activité hôtelière, mesurée par le nombre de nuitées, est en hausse de 4,0 % dans le Nord-Pas-de-Calais en 2014.

Cette hausse concerne tant les touristes français (dont les nuitées augmentent de 1,3 %) que les touristes étrangers (+ 11,8 %). Parmi la clientèle européenne, la part des Britanniques, traditionnellement prédominante, progresse encore de 4,1 points par rapport à 2013. Cette hausse des nuitées britanniques contrebalance le recul des clientèles belge et allemande respectivement de 4,3 et 5,1 points.

Les bons résultats de l'activité hôtelière régionale sont principalement visibles dans les hôtels d'entrée et de haut de gamme, dont les nuitées progressent respectivement de 7,2 % et 6,9 % (figure 3).

Un taux d'occupation plutôt faible en juillet et août

Le taux d'occupation des hôtels de la région progresse en continu de janvier à juin. Pendant la saison estivale, les hôtels sont très demandés, essentiellement en juin (66,3 %) et en septembre (65,9 %). En revanche, les mois de juillet et août sont une période plus creuse où moins de 60 % des chambres offertes sont occupées. Le taux d'occupation des hôtels de la région est nettement inférieur à celui observé au niveau national au cœur de la saison estivale. En fin d'année, le taux d'occupation diminue progressivement de septembre à décembre pour retrouver son point le plus bas (figure 4).

Des résultats en baisse pour les campings de la région

Entre mai et septembre 2014, 259 000 personnes ont séjourné dans les campings régionaux pour un total de 765 000 nuitées. Par rapport à la saison 2013, le Nord-Pas-de-Calais maintient le volume d'arrivées mais enregistre une baisse d'activité de 1,2 % en raison de séjours raccourcis (figure 5, figure 6).

Belle saison dans le Nord

La saison 2014 est très positive dans les campings du Nord, la clientèle est arrivée en plus grand nombre (+ 2,8 %), générant 1,6 % de nuitées en plus. La hausse de fréquentation

est portée par la clientèle étrangère avec un bond de 12,5 % des arrivées et de 14,3 % des nuitées. Les campings nordistes bénéficient de la forte affluence de la clientèle belge (+ 7,4 %), allemande (+ 10,4 %), néerlandaise (+ 15,7 %) et du grand retour de la clientèle britannique dont les nuitées sont supérieures de 31,2 % à celle de 2013.

Parmi les différentes catégories, ce sont les campings de 3, 4 et 5 étoiles qui profitent le plus de l'afflux de clientèle : hausse de 3,7 % du total des arrivées et de 19 % des arrivées étrangères (figure 7).

Activité en repli dans le Pas-de-Calais

La saison estivale 2014 est décevante pour l'hôtellerie de plein air du Pas-de-Calais. Le nombre des arrivées diminue de 0,7 % et celui des nuitées de 2,3 %. Les arrivées françaises sont stables (- 0,2 %) et la clientèle étrangère est venue moins nombreuse (- 1 %). En recul de 17 % sur le nombre des arrivées et de 25 % sur les nuitées, la clientèle belge plombe, pratiquement à elle seule, les résultats de la clientèle étrangère. ■

1 Fréquentation des hôtels et des campings

	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Hôtels (en milliers)	Campings (en milliers)	Hôtels (en milliers)	Campings (en milliers)
Arrivées	3 955	259	110 244	20 770
Français	2 878	118	76 003	13 360
Étrangers	1 077	142	34 241	7 409
Nuitées	6 130	765	198 509	109 743
Français	4 440	443	125 568	73 131
Étrangers	1 69	322	72 941	36 612
Durée moyenne du séjour	(en jours)	(en jours)	(en jours)	(en jours)
	1,5	3,0	1,8	5,3
Français	1,5	3,8	1,7	5,5
Étrangers	1,6	2,3	2,1	4,9

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

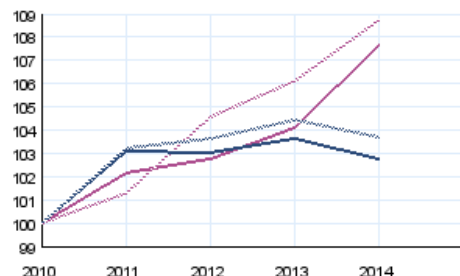
	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1) (en %)	
Nord	3 656	4,0	1,3	22,2
Pas-de-Calais	2 474	4,0	2,3	35,5
Nord-Pas-de-Calais	6 130	4,0	1,7	27,6
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Nord-Pas-de-Calais
 - - - Nombre d'arrivées - Nord-Pas-de-Calais
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010

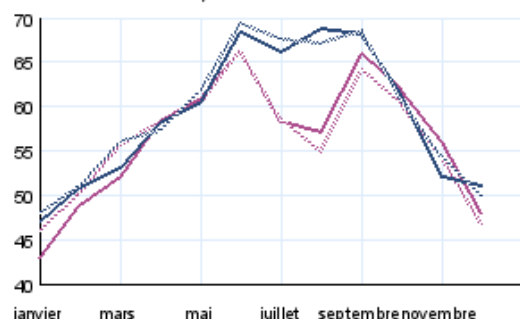


Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Taux d'occupation dans les hôtels

Nord-Pas-de-Calais - en 2014
 Nord-Pas-de-Calais - moyenne 2010-2013
 France métropolitaine - en 2014
 France métropolitaine - moyenne 2010-2013

en % du nombre de lits disponibles



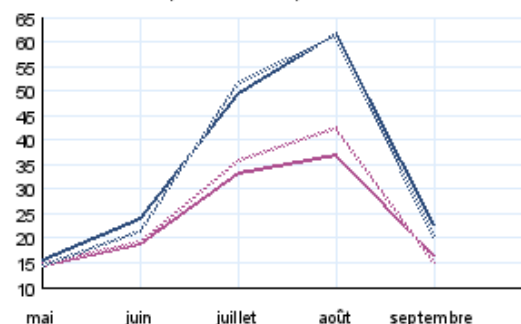
Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Taux d'occupation dans les campings

Nord-Pas-de-Calais - en 2014
 Nord-Pas-de-Calais - moyenne 2010-2013
 France métropolitaine - en 2014
 France métropolitaine - moyenne 2010-2013

en % du nombre d'emplacements disponibles



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
	(en milliers)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Nord	224	1,6	1,6	38,3	32,4
Pas-de-Calais	541	-2,3	-2,3	43,7	23,1
Nord-Pas-de-Calais	765	-1,2	-1,2	42,1	25,8
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014		Évolution 2014/2013	
	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en %)
1-2 étoiles	241	16 115	-1,2	0,4
3-4-5 étoiles	477	86 605	-0,7	0,6
Non classés	48	7 024	-6,8	-3,8
Total	765	109 743	-1,2	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Une année de reprise pour le transport dans la région

Cette année encore, la région n'échappe pas à la dégradation du marché automobile français. Néanmoins, la baisse du nombre d'immatriculations ralentit. L'activité de l'aéroport de Lille-Lesquin a été en retrait après une année 2013 exceptionnelle tandis que celle des ports de la région a été particulièrement soutenue. Le transport de marchandises à l'intérieur de la région connaît un regain d'activité, tant pour le trafic routier que pour le trafic fluvial.

Frédéric LEJEUNE, Insee Nord-Pas-de-Calais
François PINCHEMEL, Dreal Nord-Pas-de-Calais

La baisse des immatriculations se poursuit à un rythme atténué

En 2014, les immatriculations de véhicules neufs ont baissé dans les deux départements du Nord-Pas-de-Calais pour la cinquième année consécutive. À l'inverse, les immatriculations ont légèrement progressé en France métropolitaine. Dans les deux départements de la région, les immatriculations de véhicules particuliers n'ont jamais été aussi peu nombreuses depuis 2006. Toutefois, la baisse enregistrée dans la région en 2014 (-3,6 %) est de moindre ampleur que celle de 2013 (-5,1 %). Les immatriculations de véhicules industriels motorisés chutent dans la région, encore plus fortement qu'au niveau national. Dans le Pas-de-Calais (-20 %), ces immatriculations sont les plus faibles depuis 2006.

En revanche, les immatriculations de véhicules utilitaires légers rebondissent dans les deux départements, particulièrement dans le Nord (figure 1, figure 2).

Reprise du trafic routier intérieur de marchandises

Les transports de marchandises par routes entrants et sortants de la région sont restés quasiment stables par rapport à 2013. En revanche, le trafic interne à la région reprend quelques couleurs avec une hausse de 5 % même s'il n'atteint pas le niveau moyen des six années précédentes. Durant cette période, les transports de marchandises intérieurs à la France n'ont jamais été aussi faibles (figure 3, figure 4).

Une année en demi-teinte pour l'aéroport de Lille-Lesquin

En 2014, le trafic passager de l'aéroport de Lille-Lesquin est en repli de près de 4 % mais demeure à un très bon niveau après l'année record de 2013. Cette baisse s'explique en très grande partie par celle du trafic à bas-coût, représentant 35 % du trafic de l'aéroport. L'arrêt des vols de la compagnie Transavia, filiale d'Air-France KLM, explique une partie de ce recul de la fréquentation. Les passagers des lignes nationales ont plus diminué que ceux des lignes internationales.

En France métropolitaine, le trafic passager a augmenté en 2014. La performance de l'aéroport de Lille-Lesquin est toutefois relativement similaire à celle d'autres aéroports métropolitains (hors Paris) de plus de 1,5 million de passagers qui ont connu une année plutôt difficile. (figure 5, figure 6).

Trafic fluvial : un peu moins de marchandises sur des parcours plus longs

Le trafic fluvial demeure en bonne santé avec une hausse des tonnes-kilomètres de marchandises transportées malgré une très légère baisse du volume. C'est particulièrement le cas pour le trafic interne à la région où les tonnes-kilomètres de marchandises ont bondi de 22 %. Les échanges avec le reste de la France et l'international, représentant respectivement 25 % et 55 % du total des tonnes-kilomètres, ont également augmenté. La quasi-totalité des secteurs bénéficient de cette embellie, notamment ceux de l'énergie (+15 % en tonnes-kilomètres) et de la métallurgie (+9 % en tonnes-kilomètres). Seul le transport fluvial de produits chimiques a baissé assez fortement (-25 % en tonnes-kilomètres) mais il ne représente que 3 % des marchandises transportées.

Hausses et records dans le transport maritime

Le trafic global du port de Dunkerque a augmenté de 8 % en 2014. Les composantes de ce trafic (marchandises, conteneurs, camions, touristes) sont presque toutes en croissance. Pour le port, l'année a été exceptionnelle pour le trafic roulier (+13 %), le transport de marchandises diverses (+12 %) et de céréales (2,3 MT, +48 %). Seuls le charbon et les vrac liquides, incluant notamment les produits pétroliers, sont en repli de 7 %, en raison notamment de la demande de pétrole plus faible en 2014. Le trafic du port de Boulogne, beaucoup plus petit, croît de 1 %. La croissance de l'économie britannique dope le trafic transmanche du port de Calais qui constitue l'essentiel de l'activité du port. Le trafic de marchandises a augmenté de 5 % tandis que le trafic passager a progressé de 4 %.

Le tunnel fête ses vingt ans en beauté

Dans le même sillage, le trafic du tunnel sous la Manche a une nouvelle fois battu des records. Le nombre de passagers de l'Eurostar et des navettes transportant voitures et autocars a progressé de 3 % pour atteindre 21 millions de passagers. Le trafic total de marchandises a lui progressé de presque 7 %. Les marchandises transportées par le train ont même bondi de 20 % mais demeurent encore très minoritaires (8 %) face aux camions. ■

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013
	(nombre)	(en %)	(nombre)	(en %)	(nombre)	(en %)	(nombre)	(en %)
Nord	63 099	-3,7	11 853	2,9	1 320	-15,9	76 402	-3,0
Pas-de-Calais	35 239	-3,2	5 566	0,9	886	-21,5	41 758	-3,3
Nord-Pas-de-Calais	98 338	-3,6	17 419	2,2	2 206	-18,2	118 160	-3,1
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

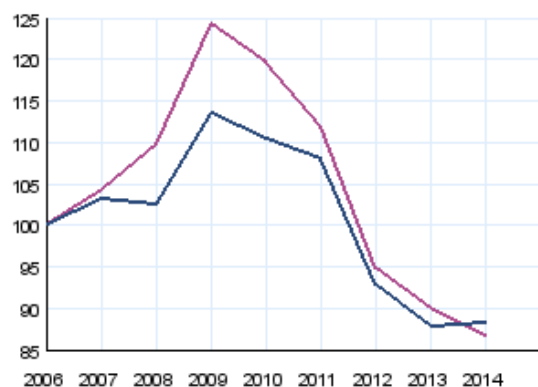
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

— Nord-Pas-de-Calais — France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

3 Transport de marchandises par la route

	2014 (p)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Nord-Pas-de-Calais	(millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	(en %)
Entrées dans la région	5 845	-0,3
Sorties de la région	6 248	-2,6
Intérieur de la région	3 530	2,0

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

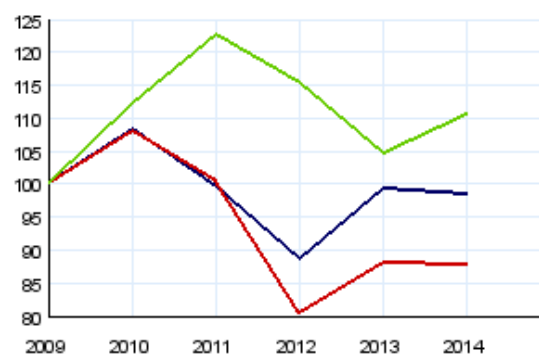
4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Nord-Pas-de-Calais

— Entrées dans la région

— Sorties de la région

— Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



p : données provisoires.

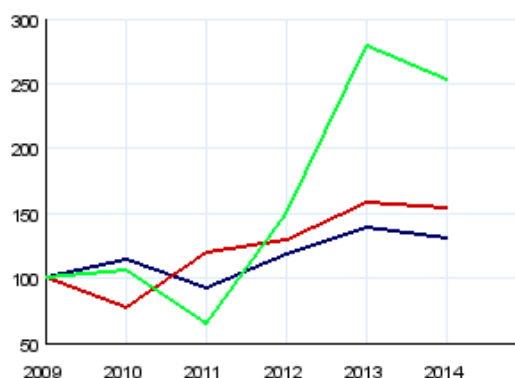
Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Nord-Pas-de-Calais

— National — International — Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

5 Passagers des aéroports

	Nord-Pas-de-Calais			France métropolitaine	
	Passagers 2014	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
	(nombre)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Lignes nationales	981 984	-5,4	10,6	-2,6	1,3
Lignes internationales	600 348	-3,1	9,8	4,2	2,1
Transit	19 295	158,9	0,8	-12,5	-9,9
Total	1 601 627	-3,8	10,2	2,1	1,8
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	553 243	-9,5	68,2	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	34,5	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette

classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Direction régionale de l’Insee Nord-Pas-de-Calais
Contribution	Direccte Dreal Draaf
Directeur de publication	Daniel Huart
Rédacteur en chef	Sébastien Terra
Auteurs	Laurence Bunel (Direccte) Bruno Clément-Ziza (Direccte) Christophe Dufossé (Draaf) Didier Paluch (Dreal) François Pinchemel (Dreal) Véronique Bruniaux (Insee) Jean Bresner (Insee) Claude Delevallez (Insee) Sylviane Hooft (Insee) Frédéric Lejeune (Insee) Philippe Macquet (Insee) Éric Warcholinski (Insee)
Coordination du dossier	Yamina Barbaix (Insee)
Maquettage, réalisation	Annick Ceugniez (Insee) Olivier Majcherczak (Insee)
Bureau de presse	Géraldine Caron (Insee) Tél : 03 20 62 86 04 – 06 60 51 86 50 Courriel : communication-npdc@insee.fr
© Insee 2015	

Insee Conjoncture

Nord-Pas-de-Calais

Bilan économique 2014 Une timide reprise

En 2014, la croissance de l'économie française est faible : le produit intérieur brut progresse de 0,2 %. Dans ce contexte, la convalescence de l'économie du Nord-Pas-de-Calais s'est poursuivie et la reprise est timide.

Les effectifs de l'emploi salarié principalement marchand ont continué de baisser, mais moins fortement qu'en 2013. Conséquence de la nouvelle dégradation de l'état du marché du travail, le chômage progresse et concerne 13,0 % de la population active régionale fin 2014. La construction, l'industrie et le commerce sont les secteurs économiques de la région qui ont le plus souffert de ces pertes d'emplois.

Plusieurs indicateurs laissent toutefois entrevoir une reprise de l'économie nordiste. Les difficultés des entreprises ont été moindres en 2014 avec un recul des défaillances d'entreprises. Les créations d'entreprises ont été plus dynamiques.

Les signes d'embellie proviennent principalement du secteur tertiaire : le rebond de l'emploi intérimaire se confirme tandis que l'emploi dans ce secteur se maintient bien. Le transport de marchandises à l'intérieur de la région connaît un regain d'activité et la croissance britannique très vive a stimulé l'activité portuaire et le trafic transmanche.

Conjoncture n° 5
Mai 2015

ISSN : 2417-002X

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille cedex
Tél. : 03 20 62 86 29 - Télécopie : 03 20 62 86 00

Directeur de publication :
Daniel Huart

Rédacteur en chef :
Sébastien TERRA

© Insee 2015